

Hérouville-Saint-Clair

Convention signée entre La Poste et l'E2C

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 22 juin 2018

260 mots | -



Florence Pavageau, déléguée régionale La Poste et Rodolphe Thomas, président E2C, entourés de collaborateurs, signent la convention. - Crédit Ouest-France

Mercredi, La Poste et l'École de la deuxième chance (E2C) ont signé une convention de partenariat formalisant leur coopération au service de l'insertion professionnelle et sociale. Sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans pris en charge par l'E2C, sortis du système éducatif sans diplôme ni qualification.

Rodolphe Thomas, président de l'E2C attache une importance particulière à cette nouvelle réponse aux besoins des jeunes. D'autant « **que nous avons eu récemment quelques difficultés à trouver des stages en entreprise,** » annonce une formatrice E2C.

Florence Pavageau, déléguée régionale du groupe La Poste, a réaffirmé que « **le facteur humain est l'ADN fort du groupe qui doit relever trois défis dont celui de la cohésion sociale et territoriale. Avec 17 000 points de contact, 251 000 salariés dont 10 000 postiers en Normandie, La Poste a l'ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine.** »

Pour développer ses cinq branches d'activités, La Poste, qui diversifie ses métiers, s'implique dans une insertion durable dans l'emploi.

Les actions inscrites dans la convention signée concernent la promotion des métiers de La Poste, par l'accueil de jeunes en stage, des rencontres avec des professionnels et des visites sur site.

Christian Renoncourt, en charge de la Responsabilité sociale de l'entreprise, a déjà parrainé une promotion de jeunes de l'E2C et poursuivra la mise en œuvre de cette convention. « **Dès lors que l'idée d'un métier se dessine pour un jeune, il faut l'accueillir, l'encourager, lui donner envie.** »